



<p>Departement de la Dordogne</p>		
<h1>CARTE COMMUNALE</h1>		
<h2>Commune de FAURILLES</h2>		
<h3>Plan de zonage</h3>		
<p>Revision prescrite par delibération du Conseil Communautaire le 16 mai 2013.</p>	<p>Carte Communale mise à l'enquête publique par delibération du Président de la Communauté de Communes du 10 octobre au 10 novembre 2016.</p>	<p>Carte Communale approuvée par delibération du Conseil Communautaire le 23 janvier 2017.</p>

Légende

- Limites communales
- Bâti
- Zone U(t) touristique
- zone U

* Secteur où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, la réfection, le changement de destination ou l'extension des constructions existantes ou des constructions ou installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole et forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Bureau d'études
Pôle Environnement et Territoire
Chambre d'Agriculture
Boulevard des savaeux
Craie Vallée Nord
Coulouanière - Chamiers
24090 FERIGUEUX CEDEX 9
Tél: 05.53.45.47.85
Fax: 05.53.45.15.02
urbanae@dordogne.chambagri.fr

16 FEB 2017

Urban'ae